



Infos et actions - Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

Les vœux de l'imposture

Les vœux du Président de la République résument toute l'imposture de son mandat. Il galvaude les valeurs de justice et de progrès social, pour imposer en réalité un projet de transformation globale de la société, ultralibéral et autoritaire.

L'IMPOSTURE MACRON

UN BUSINESS MODEL AU SERVICE DES PUISSANTS

Sur la méthode, d'abord : face au mouvement des gilets jaunes, se serait instauré selon lui un « *dialogue sans précédent dans une démocratie* ». Ce dialogue s'est soldé par des dizaines de mutilé·s parmi les manifestant·e·s, d'innombrables arrestations préventives et une répression policière sans précédent depuis des dizaines d'années. Il se solde également par une indifférence totale dans son discours pour tou·te·s les grévistes et manifestant·e·s et le mouvement social qui s'exprime actuellement contre son projet de retraites.

Ce projet serait celui de la « *justice* » et du « *progrès social* », parce qu'un « *euro de cotisation reversé ouvre les mêmes droits pour tous dès la première heure de travail* ». Mais justement, ceci implique une reproduction pleine et entière des inégalités dans le monde du travail, bien plus que le système actuel. Il entraîne une prise en compte de toute la carrière, y compris les périodes de chômage, temps partiels, salaires bas... pénalisant en premier lieu les femmes et les plus précaires, « *ceux que le système a déjà abandonnés* » et qu'Emmanuel Macron assure soutenir ! Dans le même temps, ces plus précaires sont aussi victimes de la loi assurance chômage, qui va encore paupériser plus d'un million de chômeurs.

Emmanuel Macron voudrait que l'on ne trahisse pas « *nos enfants et leurs enfants après eux* » : est-ce à ce titre qu'il sacrifie les générations nées à partir de 1975, qui seront touchées par la réforme ? Car pour l'« *équilibre du système de répartition et sa solidité à travers le temps* », il s'agit bien de figer la part de richesses allant aux retraites, alors que le nombre de retraités va augmenter... donc d'appauvrir

Janvier — Février 2020

Bimestriel - N° 112

Sommaire	Page
Vœux de l'imposture	1-2
La démocratie doit devenir ce qu'elle était	2-3
Action TER du 30/11/2019	4
Services publics : La poste	5
Colloque « Smart City » Tulle	6
Le Pacte pour la Transition	7
Colloque Alternatives aux Pesticides PERIGUEUX	8-9
BlackRock	10-11
Conference ISDS	11
Déménagement MDH	12
Agenda	12

UN SYSTÈME REPRÉSENTATIF DÉCONNECTÉ DU PEUPLE



Démocratie locale ou démocratie de proximité favorisent les questionnements autour du quotidien : aménagement, cadre de vie, logement, déplacement, urbanisation, environnement constituent des domaines propices à la mise en œuvre de procédures d'appel aux habitants.

C'est ainsi entre autre que ce sont mis en place en un premier temps et avec plus ou moins de réussite .les Comités de Quartiers. Animés par des élus municipaux, ils se sont souvent faits sans les jeunes ou les précaires .Ils se sont centrés sur la gestion du quotidien sous des formes trop institutionnalisées où la participation demeure descendante et n'entraîne pas de déplacement du pouvoir de décision. « Gardée sous contrôle, la participation opère moins comme un substitut que comme un auxiliaire du jeu représentatif et comme un réservoir d'expériences pour un pouvoir politique en quête d'autorité . Instrument du pouvoir et au service du pouvoir, les dispositifs institutionnels de participation donnent rarement le dernier mot aux citoyens (même si un petit budget participatif est alloué) ».

De plus la logique électoraliste crée un hiatus de temporalité entre représentation et participation . Pour être acteurs conscientisés, il faut le temps long de la formation, de l'analyse , bref une maturation nécessaire aux citoyens qui s'engagent. (cf les Conventions citoyennes de Jacques Testard). L'éducation citoyenne qui donne accès à une information critique est indispensable pour que les volontaires puissent acquérir une compétence éclairée face aux experts au moment de valider les décisions.

Une loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 Février 2014 a instauré les Conseils Citoyens(CC) et visait à dépasser les écueils des dispositifs existants, en particulier comment intéresser de nouveaux publics à la démocratie locale. Les CC sont ainsi établis sur la base du tirage au sort pour constituer le Collège des habitants et celui des associations locales.

Les expériences menées depuis 2014 sur Lille et Amiens en particulier montrent les nouveaux écueils rencontrés. Etablir des listes déclarées en Préfecture, de citoyens qui après tirage au sort acceptent de s'engager dans la durée pour la fiabilité de l'expérience, devient un vrai casse tête qui suppose beaucoup de bricolages pour une participation qui se voulait au départ spontanée. Les collectifs associatifs en place auraient pu être des médiateurs facilitateurs mais ils se sont trouvés écartés par les représentants politiques .(concurrence?)

Une autre expérience dite des « Tables de quartiers » qui nous vient du Québec : « la militance de la cause des quartiers populaires revendiquant le droit de décrire, de dire, d'imaginer l'avenir des habitants par l'inclusion des exclus est la raison d'être et l'ambition politique des Tables de quartiers » . Actuellement, en France, une dizaine d'expériences sont en cours . Elles tentent de générer une « motivation participative » dans une ambiance conviviale. Les Tables sont l'occasion de partager des expériences avec « une reconnaissance et une prise de conscience de ce que l'on dit, de ce que l'on fait ». Les habitants, citoyens et militants deviennent les moteurs des changements qui les concernent en se formant aux techniques de l'action collective par le biais d'ateliers partagés.

Paradoxe des paradoxes, l'augmentation des taux d'abstention aux élections !

« Les maux de la participation ne sont pas différents de ceux de la démocratie en général, qu'elle soit représentative ou participative. De nouvelles formules s'inventent, elles existent...Se développent partout des façons de faire autrement qui viennent de la société , des habitants ...

S'il faut démocratiser la démocratie, le mot d'ordre s'applique aux gouvernants, contraints d'évoluer et de se renouveler s'ils veulent combler le retard et le déficit démocratique qui les éloignent des citoyens » conclut Myriam Bachir.

Le 30 novembre dernier avait lieu à Limoges, une journée de convergence autour du TER à l'initiative du collectif d'usagers « sauve TER » et des gilets jaunes de la montagne limousine. Cette action a réuni des usagers venant de toutes les villes alimentant l'étoile ferroviaire de Limoges (Ussel, Eymoutiers, St Junien, Brive, Périgueux, ...).

Le comité de vigilance citoyenne ferroviaire du limousin, auquel ATTAC87 adhère, était présent pour cette initiative. Près de 200 personnes étaient réunies. Les organisateurs en ont profité pour lire le communiqué de presse « qu'on aimerait » de la région Nouvelle Aquitaine (vous le trouverez ci-contre).

Nous pouvons peut-être imaginer que le contenu de ce communiqué fasse l'objet des vœux pour cette nouvelle année et se réalise en 2020. En attendant d'autres actions devraient avoir lieu.

A suivre

BLT



communiqué de presse qu'on aimerait
Samedi 30 novembre 2019

Ligne de TER "Limoges-Clermont" : Réouverture à partir du 1er janvier 2020 !

Après neuf mois de travaux, la ligne de T.E.R. n°26 Limoges-Clermont va retrouver une circulation normale le 1er janvier 2020. Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a financé ces travaux à hauteur de 60 % du coût total soit

13,2M€ pour la signalisation et 10,8M€ pour la réouverture du tronçon Ussel-Clermont-Ferrand fermé depuis 5 ans. Cette décision a permis de débloquer le budget nécessaire auprès des autres financeurs qui sont SNCF-Réseau et l'Etat.

Cet investissement régional participe des objectifs de la feuille de route "Néo Terra", qui prévoit qu'il n'y ait aucune fermeture de ligne TER. La Région Nouvelle-Aquitaine est en effet consciente de l'importance des transports publics efficaces pour permettre la mobilité propre de tout.e.s.

Ces travaux de renouvellement de voie garantissent une pérennisation de la ligne, avec une augmentation de la vitesse à 120 km/h.

Dès décembre 2019 des temps de parcours inférieurs et 2 trains en plus par jour, permettront d'être compétitif face au même trajet en voiture : **38 minutes pour atteindre Limoges en TER** depuis Eymoutiers au lieu de 50 minutes actuellement.

A l'instar de la région Hauts-de-France qui prévoit tous les TER gratuits en période de pic de pollution, la région Nouvelle-Aquitaine va plus loin. Elle met en place **100% des TER gratuit** sur la ligne 26 afin de vérifier l'augmentation de la fréquentation par les usagers.

Des correspondances gratuites sur les transports publics de la communauté urbaine de Limoges Métropole sont également à l'étude. A partir du 1er février 2020, un test est prévu sur la ligne 10 qui permet de relier le CHU à la gare SNCF.

Contact presse :

Rachid Belhadj - 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr



Services publics : Collectif usagers St Priest Taurion

La direction de la Poste a décidé de façon unilatérale une nouvelle réduction d'horaires de différents bureaux de poste parmi lesquels celui de St Priest Taurion.



Les habitants ont découvert le 14 octobre qu'une nouvelle attaque était portée contre leur bureau de poste. Un collectif d'usagers s'est formé et a déjà pris des mesures pour informer et débattre avec la population. Une réunion publique a eu lieu le 22/10/2019 à l'espace Vienne et Taurion qui a réuni une cinquantaine de personnes. Suite à cette réunion, un rassemblement a été décidé le 16 Novembre 2019 devant la poste de St Priest Taurion (photo), réunissant cette fois une centaine de personnes en présence d'élus de la commune et de celle de Saint Sulpice Laurière.

Une pétition toujours en cours pour un service qui répond aux besoins des citoyens compte à ce jour 850 signataires. Pour la poste de St Priest Taurion les habitants demandent l'aménagement de plages horaires en adéquation avec les besoins des usagers, une levée plus tardive du courrier et le retour d'un conseiller financier. La direction de la Poste informée des revendications n'a pas à ce jour dénié répondre aux demandes ni même rencontrer le collectif.

Sur cinq communes composant l'intercommunalité ELAN, la réduction d'horaires passe de 192 heures à 155 heures soit 37 heures d'ouverture en moins aux usagers. (-5 heures 30 à BESSINES, -12 heures à CHATEAUPONSAC, -5 heures à RILHAC RANCON, -12 heures à SAINT PRIEST TAURION, -5 heures à SAINT SULPICE LAURIERE). Et cette politique semble être la même sur l'ensemble du territoire.

La communauté de communes ELAN s'est engagée avec la population et a écrit un vœu sur le sujet de la poste et sur le service public lors de son dernier

conseil communautaire.

Le collectif a saisi le défenseur des droits sans retour pour le moment.

Le collectif d'usagers a pour objet de porter les revendications des habitants de la commune en terme de besoins. Sur un tel sujet, la force sera l'action collective. C'est pourquoi le collectif a pris contact avec les communes voisines concernées par les mêmes réductions/fermetures.

Il compte demander un RDV au directeur de secteur d'Ambazac, afin de lui remettre les pétitions et de rencontrer enfin un responsable de la poste. En fonction de la réponse apportée par La Poste une Manifestation à Ambazac sera peut-être nécessaire.

L'année 2020 s'annonce donc une année de lutte pour la Poste, pour nos services publics et plus largement pour notre modèle de société.

"Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu." - Bertolt Brecht

Vous souhaitez vous investir dans le collectif, vous souhaitez faire de la convergence avec le collectif de St Priest Taurion— prenez contact via le mail : collectif.sp.87480@gmail.com

SL / BLT

Liens

- Page facebook <https://www.facebook.com/collectif.SP.87480/>
- Mailing liste pour recevoir les actualités : collectif.sp.87480@gmail.com
- Lien vers la pétition - <http://chng.it/8qSkJPmWBG>

Le jeudi 5 Décembre 2019, Attac-Energie Stop-Linky-Limouzy assistait à la Conférence "**A nos Ondes**" présentée par un interlocuteur de choix avec Nicolas Bérard un très sympathique journaliste à l'âge de faire (auteur du fameux livre référence "Sexy-Linky"). Nos Amis de Corrèze-Environnement et de Linky-Gazpar et Cie (19) avait préparé cette conférence de manière très efficace ! La Salle La Treille de Tulle était comble, tant l'intérêt « citoyen » pour l'arrivée de ces nouvelles technologies suscite des interrogations, des craintes, voir des menaces sur nos libertés de pensées, de mouvements ou simplement de comportements ! Étaient présents dans l'assistance des citoyens-citoyennes locaux, mais aussi des délégations venues de Dordogne, du Nord du Lot, d'une grande partie de la Corrèze, du Cantal et nous mêmes pour la partie Limousine 87 ! L'intervention de Nicolas fut très appréciée, les organisateurs n'avaient pas souhaité que cette conférence revête une forme nouvelle puisque nous n'avons pas exclusivement débattu des compteurs Linky, mais de tout ce qui s'y rattache et là il y a vraiment de quoi s'inquiéter..... Linky et Son Monde !! Les dernières Infos sur la généralisation et la finalité de ce type équipements, nous en apprennent un peu plus sur la manière dont nous risquons d'être mangés si nous laissons faire sans réagir ?? En outre la " Smart-City " en route vers de nouvelles vies entièrement connectées et de son " catalyseur " principal, puisque tout passera désormais par la 5G !! La domotique qui risque de prendre l'ascendant sur nos modes de vie et de consommation.....et permettra à tout ce beau monde de tout gérer à notre place, tout contrôler à distance mais surtout c'est là où se situe le réel danger, de pouvoir le faire à notre insu, pas forcément avec notre consentement en nous spoliant ainsi de toute

réflexion et intelligence sur nos modes de décisions ! Bien que nous ne soyons pas novices en la matière, tout ce que nous avons pu y apprendre, échanger et surtout entendre sous forme de divers témoignages, sans vouloir noircir le tableau sont quand-même un peu " flippant " !!

Tout le monde sera vraiment concerné : les citoyens-citoyennes, les Maires et leurs Conseils Municipaux qui signeront ou pas les permis de construire, modifieront les PLU (ou ce qu'il en reste), ou relanceront les enquêtes publiques si elles existent encore ? Comment pourront-ils résister aux pressions et au lobbying des opérateurs ? En auront-ils encore les pouvoirs si seuls les Préfets auront le pouvoir d'imposer de telles stratégies ? Une chose est sûre, c'est que nous avons encore le pouvoir de nous opposer à tous ces choix, les refuser et dire NON : Nous sommes en « Résistance » et il appartient bien à chacun-chacune d'assumer ses choix comme ses propres responsabilités .

La manière dont nous travaillons et nous échangeons ensemble nos informations, dont nous faisons profiter collectivement d'autres Collectifs et Associations ne peuvent que nous renforcer et nous enrichir mutuellement ! Un grand Merci à nos Amis Corrèziens .

Les petits livrets « LINKY-Non Merci » semblent très appréciés, ils font un malheur et sont aussi un bon moyen d'être renseignés et aussi d'anticiper notre défense ! (disponibles auprès d' ATTAC-87)

** Sur le site d' ATTAC-Energie vous trouverez un petit support vidéo « ONZO » qui vous en apprendra beaucoup plus sur la collecte et la transmission de vos données personnelles, après captage des infos par les compteurs communicants !*

A bientôt Jipé & Babeth

Le Pacte pour la Transition

Le Pacte pour la Transition vise à proposer 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques et plus justes. Ces mesures ont été rédigées par une cinquantaine d'organisations, dont Attac France, une large consultation citoyenne et un comité de spécialistes. Les citoyennes et citoyens pourront ensuite suivre et accompagner les municipalités dans la mise en œuvre des engagements pris, tout au long de leurs mandats.

Ces 32 mesures sont précédées de 3 princi-

pes :

Principe A : Sensibilisation et formation à la transition : Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élues et élus, agents territoriaux, jeunes, habitantes et habitants, acteurs économiques, etc.

Principe B : Co-construction des politiques locales : Engager un processus de construction collective des politiques locales, en associant élu-es, ci-

toyen-nes, agent-es et représentant-es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale : Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

Chaque mesure peut appartenir à un ou plusieurs des 4 axes suivants : **Climat et biodiversité, Justice sociale et solidarité, Démocratie et citoyenneté, Economie.**

Elle est également définie en tant que compétence de la commune et/ou de l'intercommunalité.

Chaque mesure est définie à travers un argumentaire du contexte et des enjeux, 3 niveaux d'engagement possible pour les candidats, des éléments pratiques, une déconstruction des idées reçues, une liste de communes qui ont déjà mis en pratique tout ou partie des engagements proposés, le tout avec de nombreux liens ressources.

Pour exemple:

La **mesure n°5 : APPUYER LA STRUCTURATION DE FILIERES PAYSANNES, BIO ET LOCALES, REMUNERATRICE POUR LES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES**

Axes : Climat et biodiversité, Economie. Compétence : Commune.

Objectifs :

- relocaliser l'agriculture et l'alimentation en organisant des filières équitables qui participent du développement local, du dynamisme du territoire et des politiques de santé publique.
- Outre l'intérêt des consommateurs/trices, l'objectif et aussi la juste rémunération des producteurs/trices.

Les collectivités locales peuvent se fixer ces objectifs en agissant tout au long de la chaîne et en facilitant l'ingénierie de co-construction de projets et les coopérations entre les acteurs/trices.

Moyens :

- Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial (P A T).
- Appuyer la création de coopératives de producteurs/trices locaux.
- Mener une politique d'installations agricoles et

une politique de soutien aux installations agricoles.

- Utiliser la commande publique pour développer les filières locales et équitables.
- Favoriser la souveraineté alimentaire par la garantie de la suffisance et de la satiété alimentaire en limitant les (sur-) coûts énergétiques et les risques climatiques (ces deux éléments sont constitutifs de la notion de résilience alimentaire)

Ces communes qui l'ont déjà fait. :

- La communauté de communes de la Région d'Audruicq (62) a créé l'écopôle alimentaire de la Région.
- Flins-les-Mureaux (78) Naissance de la première légumerie biologique d'Ile de France
- Le Pays de Midi Quercy (82) a créé une légumerie de produits locaux à destination des collectivités.

Les niveaux d'engagements :

1. Faire du lien entre producteurs et consommateurs (soutien aux AMAP, organisation d'un marché des producteurs et productrices locales régulier...) et utiliser la commande publique responsable pour développer des filières locales et équitables.
2. Appuyer la création d'une coopérative de productrices et producteurs locaux (soutien financier, technique, mise à disposition de locaux...).
3. Mettre en place ou participer à un Projet Alimentaire Territorial prenant en compte la résilience alimentaire.

Chaque liste pourra s'engager sur le niveau qui lui semble pertinent. Cependant, pour obtenir le « label » Pacte pour la Transition, il faut que soient choisies 10 mesures au minimum.

Au niveau d'Attac 87, nous avons choisi de travailler 20 des 32 mesures pour les présenter aux différentes listes engagées sur Limoges, Saint-Junien, Saint-Yrieix. Si des volontaires veulent s'impliquer, ou si nous arrivons à nous coordonner avec les autres associations partenaires, nous pourrions en présenter plus. Si vous désirez que ces mesures soient présentées aux listes de vos communes, prenez contact avec nous.

JPC

Si vous voulez plus d'information :

<https://www.pacte-transition.org/#welcome>

Des membres d' ATTAC-87, membres des Amis de la Confédération Paysanne Limousin ont participé au Colloque PNPP de Périgueux à la mi-Novembre 2019 sur les Préparations Naturelles Peu Préoccupantes. Une partie de cet article est tiré du résumé de Suzie Guichard, animatrice à La Confédération Paysanne.

L'Aspro-PNPP, Agrobio Périgord, les Confédération Paysanne Nationale et de Dordogne organisaient les 13 et 14 novembre un colloque sur les préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP - alternatives aux pesticides), en partenariat avec l'Itab.

Dans un cadre très accueillant, moderne et chaleureux mis gracieusement à notre disposition par la municipalité de Périgueux, plus de 250 personnes se sont réunies et ont assisté sur ces deux jours autour du sujet des préparations naturelles peu préoccupantes pour la protection des cultures. Le premier jour a été l'occasion de remettre en lumière, et en théâtre (Mise en scène très théâtrale mais d'une beauté extraordinaire autant que perspicace d'une troupe locale), le combat qu'ont mené les organisations depuis plus d'une dizaine d'années. De mobilisations en réunions, de manifs en négociations, elles ont obtenu **une définition des PNPP qui ne sont pas brevetables**, qui sont composées exclusivement d'éléments naturels non OGM et qui pour certaines n'appartiennent pas au domaine des pesticides. Des plantes et autres substances ont été reconnues comme pouvant entrer dans la composition des PNPP. Mais pas suffisamment par rapport à la pratique sur le terrain.

Un représentant du Ministère de l'Agriculture nous a justement présenté où nous en étions de la réglementation. Un échange vif, construit et précis s'est engagé avec la salle. Les participant.e.s ont éclairé le ministère de l'agriculture sur quelques absurdités ("*est-on, oui ou non, autorisé à mélanger du vinaigre avec de l'ortie?*" ; "*pourquoi la consoude est-elle interdite?*" ? etc). Cet échange nous a nous aussi éclairé sur le fait que la bataille n'était pas terminée et en particulier sur la question des

huiles essentielles qui n'est pas gagnée. Là dessus pas de doute, la pression de l' Agro-industrie et des « pharmaciens de la Chimie-Industrielle » qui imposent leurs lois !

L'après-midi plusieurs présentations d'expérimentations ont été faites : en viticulture par Agrobio Périgord, en arboriculture par le CTIFL. Attou de Mayotte et Philippe de Guadeloupe nous ont présenté l'utilisation des PNPP dans leurs territoires, en lien en particulier avec l'APECA Caraïbe (Association pour une agriculture paysanne et écologique dans la Caraïbe). Paul Bertiaux a présenté les résultats de son enquête auprès d'une quarantaine d'utilisateurs.rice.s et nous a donné à voir la grande diversité des plantes, des préparations et des pratiques qui existent sur le terrain !

La fin de journée a été dédiée à des ateliers par production lors desquels utilisateur.rice.s, futur.e.s utilisateur.rice.s et toutes personnes intéressées ont pu échanger sur leurs pratiques. (Huiles-essentiels/tisanes/décoctions/ et diverses pulvérisations de préparations naturelles originales)

Les deux jours ont évidemment été intercalés d'une soirée festive où chacun chacune a pu parler de PNPP et autres sujets en musique.

Lors de la matinée du deuxième jour, Joël Labbé (Sénateur du Morbihan) est intervenu pour revenir sur « la loi Labbé » (interdiction des pesticides pour les collectivités et les particuliers) et des avancées encore à obtenir sur ce sujet et celui des pesticides en général. Il nous a assuré de son engagement pour poursuivre sur le chemin d'une plus grande reconnaissance des PNPP. Le reste de la matinée a été dédié à 4 ateliers afin d'envisager la suite du colloque : *Quels besoins en formations ? Quels espaces informatiques et physiques faut-il construire pour échanger nos pratiques ? Quels besoins avons-nous pour mieux organiser la filière PNPP, des producteurs aux utilisateurs ? Quelles mobilisations pour obtenir ce que nous souhaitons (élargissement substances autorisées, huiles essentielles, etc) ?* Ces ateliers ont ouvert une ri-



chasse d'idées et de pistes originales qu'il n'y a plus qu'à mettre en œuvre ! *Il n'est pas dit notamment qu'il ne faudra pas à un moment donné épandre un peu de purin ou macération (au delà des champs)*

Je ne pouvais pas terminer cet article sans évoquer l'intervention stupéfiante d'Hervé Covés, nous parlant sans fin des plantes comme à son accoutumé, mais cette fois en nous faisant voyager autour des plantes, comme avec les baleines qui chantent au cours de leur migration autour du globe.....Nous savions que les plantes communiquaient entre-elles comme avec leur entourage. Et bien Hervé nous a fait la démonstration, qu'avec quelques pulvérisations dont seul il connaît la recette, on pouvait aussi les faire chanter (comme le chant des baleines) et les écouter grâce à un petit appareil magique (*dont j'ai oublié le nom*), mais qui relié au système racinaire ainsi qu'aux feuilles, permet d'enregistrer les vi-

brations et donc les fréquences des ondes transmises par ces mêmes plantes : toute l'assistance est resté totalement « médusé » par cette démonstration irréal-
le !

Ces deux jours de colloque se sont terminés par une table ronde permettant de mettre en lumière les enjeux transversaux liés aux plantes et aux savoirs paysans associés.

André Ledu paysan dans le Finistère suit de près la problématique du soins aux animaux par les plantes. Il nous a présenté la mobilisation menée jusqu'à présent et les revendications des organisations réunies dans un large partenariat autour de ce sujet. Damien Houdebine, Secrétaire national en charge du dossier semences, à fait de même pour les semences paysannes. Enfin, Josie Riffaud, productrice de plantes aromatiques et médicinales a conclu sur les problématiques de cette filière, intimement liées aux autres, que ce soit sur le monopole de la pharmacopée ou les obligations réglementaires impossibles à assumer pour les paysan.ne.s (en particulier pour les produits cosmétiques). Jean-François Lyphout de

l'Aspro-pnpp et Christine Riba de la Conf' ont conclu ce colloque après avoir recueilli plein de pépites et encouragé tout le monde à poursuivre ce qui a été engagé !

Vraiment un grand merci à toute l'équipe de la Conf' Dordogne et tous les bénévoles qui se sont joints à eux pour assurer les repas, le bar de la soirée festive et tous les à côté sans lesquels ce colloque n'aurait pas tenu !

Pour terminer ceci m' amène à revenir sur la Conférence-Agricole totalement délirante de Sylvie-Brunel (que nous aurions dû inviter à Périgueux) « Agriculteurs et fier de l'être » au Lycée des Vaseix le 3 Décembre dernier, à laquelle ATTAC s'était invité et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir ! Suite à divers courriers d'indignation l'affaire commence à faire grand-bruit et provoque même quelques remous dans le Paysage du Lycée.....

BlackRock mène t il la danse de la réforme des retraites ?

ATTAC France , plusieurs syndicats et médias français font l'hypothèse que la réforme des retraites est influencée par le puissant gestionnaire d'actifs BlackRock visant à privilégier le régime de retraite par capitalisation (appelé aussi pudiquement « épargne retraite » comme vous le trouverez plus loin dans les différentes citations), sur le modèle des fonds de pension américains, au détriment du système français actuel par répartition.

Qu'en est il ?

Depuis 2017 Emmanuel Macron a sollicité et rencontré régulièrement le président fondateur de BlackRock Larry Fink. Les articles élogieux sur la « politique réformatrice » et la « personnalité » d'Emmanuel Macron de la part de différents dirigeants de BlackRock sont régulièrement publiés dans la presse financière.

« BlackRock, présidé en France par Jean-François Cirelli (ancien secrétaire général adjoint de l'Élysée sous Chirac, PDG de GDF, puis vice-président de GDF-Suez devenu Engie), a porte ouverte dans les ministères. Il est associé à toutes les réflexions sur la réforme de l'épargne, au point que Thierry Martel, directeur général de Groupama (groupe mutualiste) s'est énervé de l'alignement de Bercy sur les vues du gestionnaire d'actifs. Très désireux de faire plaisir, le gouvernement a demandé à l'agence française de développement d'investir avec BlackRock dans les énergies renouvelables dans les pays en développement. » (1)

En juin 2019, BlackRock France a publié une note : « Loi Pacte : le bon plan retraite »(voir la note : (2)). Elle a été rédigée « à destination du gouvernement français » pour lui faire connaître ses « recommandations ». BlackRock estimait : « Fin 2017, seuls 130 milliards d'euros avaient été collectés dans ces produits [la retraite par capitalisation], ce qui est décevant par rapport à l'épargne déposée en liquidités (1.500 milliards d'euros) [d'où l'intérêt de baisser le taux de rémunération du livret A] , les produits d'assurance-vie en euros (1.600 milliards d'euros) ou les investissements directs/indirects en actifs non financiers (plus de 7.600 milliards d'euros) .(voilà sur quoi lorgne BlackRock!) »(2)

Suite à l'élévation de Jean-François Cirelli (Président France, Belgique, Luxembourg de BlackRock) au grade d'officier de la Légion d'honneur par le premier ministre, Edouard Philippe dans la



promotion du Nouvel An , BlackRock

France a publié un communiqué (3) pour dire que : « BlackRock n'est pas un fonds de pension et ne commercialise pas de plan d'épargne-retraite. », donc il n'est pas concerné par la réforme des retraites mais dès la phrase suivante BlackRock écrit : « Dans ce dernier cas, le rôle des gestionnaires d'actifs, tels que BlackRock, consiste à gérer des produits d'investissement pour le compte des professionnels de l'épargne-retraite. ».Nuance bien inutile car la duplicité de ces positions peuvent être vérifiées par tout le monde tant dans les médias (TV , sites d'informations financiers et généralistes) que sur les propres sites de BlackRock qui détaillent ses « solutions de retraite » (« environ deux tiers des actifs que nous gérons pour nos clients dans le monde sont liés aux solutions d'épargne-retraite .»(4)) et ou les déclarations de ses dirigeants qui ont fait de l'épargne retraite une priorité.

La retraite par répartition sous forme de retraite par points crée l'illusion de l'épargne et de l'individualisation alors que la retraite repose sur le principe que les actifs cotisent pour les retraités. Cette illusion incitera à des comportements individualistes (accumuler le maximum de points) en délitant à la fois les solidarités professionnelles et intergénérationnelles. » L'illusion de l'épargne de la retraite par points mène tout droit à la constitution réelle de l'épargne-retraite. »(5)

Une des autres mesures les plus emblématiques de l'ouverture à la retraite par capitalisation repose sur la règle que les salariés ne pourront plus cotiser pour leur retraite au-delà d'un salaire de 10 000 euros par mois (actuellement ce montant est de 27 000 euros brut par mois) .Les hauts cadres devraient alors se diriger dans leur immense majorité vers des systèmes de retraite par capitalisation.

« L'exclusion subreptice des salariés fortunés de l'assurance vieillesse dont la réforme Macron se veut être l'occasion est ainsi le meilleur cheval de Troie pour la destruction programmée de la retraite par répartition », affirme Jacques Rigaudiat.(6)

Enfin, si vous souhaitez savoir comment BlackRock est devenu le plus puissant gestionnaire d'actifs de la planète (6.000 milliards de dollars, soit deux fois plus que le PIB de la France) , consultez l'article du Monde diplomatique de ce mois. (7)

Et pour terminer de noircir (« Black is black ») ce tableau , sachez que les fonds de pension néerlandais se disent incapables de faire face à leurs engagements pour verser les retraites : il manque plus de 13 milliards d'euros pour soutenir le financement général du système, qui assure aujourd'hui la retraite de plus de 3 millions de personnes. Les Pays-Bas sont le pays européen qui a le plus développé le système par capitalisation.(8)

Dans son dernier rapport sur la stabilité financière mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) s'inquiète des dérives des fonds de pension qui ont plus que doublé leurs placements dans des actifs illiquides et risqués au cours de la dernière décennie.(9)

JPB

(1) : « Retraites: BlackRock souffle ses conseils pour la capitalisation à l'oreille du pouvoir » par Martine Orange Médiapart publié le mercredi 11 décembre 2019

(2) : <https://www.blackrock.com/corporate/literature/whitepaper/viewpoint-loi-pacte-le-bon-plan-retraite-juin-2019.pdf>

(3) : <https://www.next-finance.net/BlackRock-reagit-suite-aux>

(4) : <https://www.blackrock.com/fr/intermediaries/a-propos-de-blackrock>

(5) « Retraites: la justice illusoire d'un système individualiste » par Romaric Godin médiapart 18 juillet 2019

(6) « Réforme des retraites: le révélateur des hauts salaires » par Dan Israel Médiapart publié le mardi 30 décembre 2019

(7) « BlackRock, la finance au chevet des retraités français » par Sylvain Leder Le Monde Diplomatique n° 790 janvier 2020

(8) « Aux Pays-Bas, la crise des fonds de pension reflète un système financier sous pression » Médiapart le 18 novembre 2019 par Martine Orange

(9) <https://www.imf.org/fr/Publications/GFSR/Issues/2019/10/01/global-financial-stability-report-october-2019> (en français)

Conférence ISDS du 28/11/2019

A l'initiative d' ATTAC 87, cette conférence était organisée en collaboration avec les Amis De La Terre Du Limousin, les Amis Du Monde Diplomatique et la Confédération Paysanne 87 le 28 novembre 2019 dans la salle du CIRA. Nicolas Roux de l'équipe nationale des Amis de la Terre a animé la soirée. Grâce à des questions pertinentes des participants et à des analyses juridiques très fines de Tarik des Amis Du Monde Diplomatique, un véritable débat s'est instauré tant sur les rapports de domination entre les États puissants et les autres que sur la place du juge et des États dans les différends économiques entre État et multinationales . Un dossier avec des références sera mis prochainement sur le site d' ATTAC 87.

JPB



<https://stopisds.org/fr/>

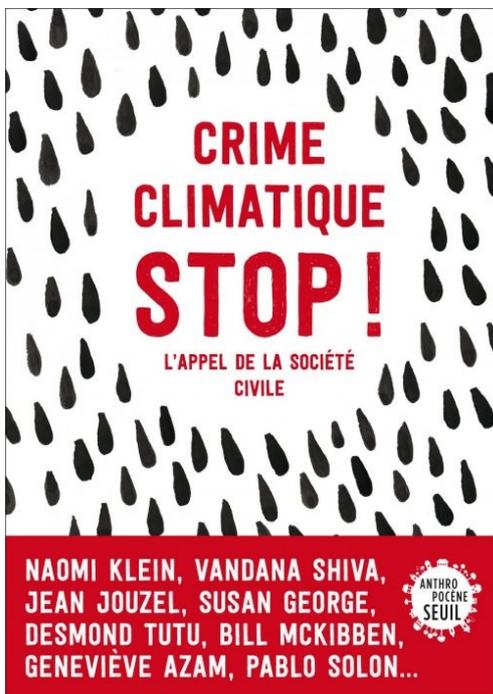
END ISDS Stop the Corporate Power Grab



Déménagement MDH de Limoges

Pour ceux qui s'y rendent parfois, il ne vous a pas échappé que la MDH de Limoges n'est pas très fonctionnel, mal isolée et dans un état moyen. Depuis quelques mois le conseil d'administration de la MDH s'était mis à la recherche d'un nouveau local. C'est chose faite. La MDH va donc déménager courant janvier 2020 dans des nouveaux locaux au 119 Avenue du général Leclerc à quelques centaines de mètres du local actuel.

Ca ne change donc pas de quartier et la desserte par transport en commun est toujours assurée.



Lecture

Le dérèglement climatique tue. Il bouleverse des centaines de millions de vies, à commencer par celles des plus pauvres et des plus fragiles. Pour que notre planète reste vivable, près de 80 % des réserves d'énergies fossiles actuellement connues doivent demeurer inexploitées.

Ce livre porte la voix de personnalités du monde entier, de chercheurs conscients de l'impasse actuelle, mais aussi celle d'innombrables victimes, réfugiés climatiques et collectifs en lutte contre la machine à réchauffer la planète. Tous nous rappellent la réalité du réchauffement climatique en cours, les souffrances et les inégalités qu'il produit et nous montrent les voies pour sortir de l'âge des fossiles.

Avec les contributions de Naomi Klein, Vandana Shiva, Jean Jouzel, Susan George, Desmond Tutu, Bill McKibben, Geneviève Azam, Pablo Solon...

A G E N D A M I L I T A N T

HAUTE-VIENNE

- AG Attac87 : le 1er février – intervention sur la conduite à tenir en manif face à une GAV (plus d'infos avec la convocation)
- 9-10 et 11 janvier manifestation contre le projet de réforme des retraites
- Courant juin (à préciser) —festival soleil vert à St Junien
- 14 juin 2020 - Foire bio coccinelle à Couzeix

Réunions d'Attac 87 les 1er lundi du mois à 18h15 à la MDH de Limoges— contact : attac87@attac.org

CREUSE

- 7 Janv , mobilisation à Aubusson .
- 9 Janv , grand rassemblement unitaire à la gare de Guéret à 10h30.
- lundi 13 Janvier, 18h à Braconne CA préparatoire de l'AG .
- Et participation aux différentes manifestations nationales à venir.

Réunions du groupe Attac 23 - Contact : attac23@gmail.com

CORREZE

Réunions d'Attac 19 Contact : [F. Perrin 06.83.72.81.08](mailto:F.Perrin.06.83.72.81.08)

HORS PERIMETRE

- mercredi 8 janvier 2020 à 18h au CIRA—La CNT87 et le Repaire Là-bas si j'y suis, vous invitent à débattre autour de l'idée de communalisme ?
- Conférence débat l'évolution des retraites pour les agriculteurs avec la confédération paysanne Jeudi 9 janvier, à partir de 20h30 -À la Maison de Peuple, 24 rue Charles Michel à Limoges
- AG Mémoire à vif : Samedi 11 Janvier 2020 à 15H Espace Gilbert Roth 64 av de la Révolution Limoges
- Assemblée Générale de la libre pensée le samedi 25 janvier 2020 à partir de 17 heures salle Jean-Pierre Timbaud (derrière la mairie) à Limoges
- 17 février 2020 de 20:00 à 22:00 à Rilhac Rancon : 7e Cérémonie des Doigts d'Or à Limoges par [compagnie triple aaa](http://compagnie.triple.aaa)